

Revue de la presse du 25/02/2014

➤ **Logistique : Les six premiers schémas régionaux couvriront 1650 ha**

C'est Boulif qui le confirme. L'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL) est en train de finaliser les premiers contrats d'application de la stratégie logistique. Ils concernent les flux de marchandises et la formation aux métiers de la logistique.

• *La Vie Agricole* •

➤ **Retrait de permis une procédure illégale**

Quelle que soit la nature de l'infraction au code de la route ou la gravité d'un accident, le retrait du permis doit être prononcé par un juge sur la base du rapport d'une commission administrative et technique. Plus de trois ans après l'entrée en vigueur du code de la route, le décret relatif à la dite commission n'a toujours pas été élaboré.

• *L'Economiste* •

➤ **Création d'une ligne maritime entre la Turquie et les pays du Maghreb**

Mohamed Adel, président du Forum maghrébin de la coopération internationale a assuré qu'une société turque est venue avec un projet de création d'une ligne maritime entre la Turquie et les pays du Maghreb sans passer par les ports européens dans l'espace de 20 jours seulement. Mohamed Adel a indiqué que 120 hôtes sont présents lors des travaux de la rencontre Tuniso-turque qui se tient actuellement à Tunis, 70% parmi eux sont des hommes d'affaires spécialisés dans différents secteurs.

• *Sahifat Anass* •

➤ **Commerce extérieur maritime : vers la création d'une feuille de route sur les surestaries**

Une feuille de route sur les surestaries générées par les mouvements des échanges du commerce extérieur, transitant par voie maritime, devra voir le jour prochainement, indique un communiqué du ministère marocain de l'Équipement, du transport et de la logistique.

• Media24.ma •

➤ **RAM : quatre nouvelles conventions pour des vols domestiques plus accessibles**

Casablanca-Oujda à 1 400 DH (aller-retour) deux fois par jour, Casa-Tétouan à 800 DH et Casa-Al Hoceima à 1 200 DH cinq fois par semaine, et enfin Casa-Errachidia à 1 200 DH trois fois par semaine. Les Marocains pourront enfin voyager par avion dans toutes les régions du Royaume à des prix accessibles. La promesse faite, il y a quelques mois, par Mohamed Najib Boulif, ministre délégué chargé du transport, se concrétise en partie. Quatre nouvelles conventions sont en effet finalisées et n'attendent plus qu'à être signées. La cérémonie prévue le 13 février a finalement été reportée de quelques jours pour des questions d'agenda. Mais cela ne remet pas en cause, selon nos sources, le démarrage effectif des vols à partir de mars prochain.

• *La Vie Eco* •